LE PARI CONGOLAIS

Dans *L'héritage des banoko*, j'ai fait une analyse de la marche du Congo vers l'Indépendance : la guerre avait changé les mentalités, appelant à un ordre nouveau dans le monde, et le Congo n'allait pas manquer d'en subir les conséquences. Le pays sera confronté à une indépendance tant inopinée qu'inconsidérée qu'il ne saura comment gérer et qui le précipitera dans le chaos et la misère (2).

PAR PIERRE VAN BOST

Le contexte international, une Organisation des Nations unies fortement anticolonialiste, la guerre froide, l'écroulement des empires coloniaux européens d'Asie et du Proche et Moyen-Orient, la conférence de Bandung, eurent des répercussions en Afrique où le virus de l'indépendance ne tarda pas à contaminer le continent et à y faire des ravages. Le Congo Belge fut à son tour gagné par le phénomène de la décolonisation. *"L'année 1958 ne fut pas une année comme les autres. Cet été, le monde avait les yeux fixés sur la Belgique et Bruxelles où l'Expo 58 brillait de ses mille feux.*

Un des pavillons les plus visités et admirés était celui du Congo Belge qui, en cette même année, fêtait le cinquantième anniversaire de son rattachement à la Belgique.

L'expo était l'occasion de présenter au monde le bilan de cette présence belge en Afrique. Le Congo était une colonie modèle en plein essor économique et social, et la Belgique avait tout lieu d'être fière de l'œuvre accomplie ...

Au Congo, loin des lampions de la fête, la vie continuait imperturbablement son cours. Dès la fin de 57, qui fut une année record pour les affaires, il y eut dans la colonie des signes précurseurs d'une crise économique, le nombre de faillites augmentait et, avec elles, les licenciements et le chômage ... Le Congo entrait dans une nouvelle récession et l'ère des excédents budgétaires était close. Ce dernier facteur aurait influencé les responsables belges quant à la décision d'abandonner le Congo en 60" (2).

Ce texte m'a amené les questions suivantes : y avait-il bien crise économique au Congo en 1958 et quel fut son impact sur le déroulement des événements qui menèrent à l'Indépendance du pays ?

La doctrine mercantiliste, sur les relations entre économie et politique des nations, a pour point de départ et pour principe la formule célèbre : "L'argent est le nerf de la guerre" (1).

Le présent article tente de répondre à ces questions. Peu de gens savent qu'en 58 le Congo subissait une crise économique. Celle-ci débuta aux Etats-Unis vers le milieu de 1957, comme le décrit Manlio Resta dans un article paru dans la revue Economique, en 1959. (3) Et quand l'Amérique tousse, le reste du monde s'enrhume. Le Congo fournisseur de matières premières, subit le contrecoup de cette crise américaine. Les indicateurs économiques passent au rouge, confirmant une déflexion. Ainsi, dans le Rapport aux Chambres des Représentants sur l'Administration du Congo pour l'année 58 on peut lire : *"Après avoir atteint une position culminante en 1956, le Revenu National connut en 1957 une légère régression. Ce mouvement s'est probablement poursuivi en 1958. Les raisons majeures de ce mouvement descendant tirent leur origine de la dépression profonde des cours des métaux non ferreux et de la rétention conventionnelle de la production minière qui en résulta ; de la détérioration des cotations des produits végétaux tropicaux ; et enfin, du recul très accentué du secteur de la construction, avec l'incidence que provoque cette situation sur l'industrie en général ..."* (4).

La crise fut également ressentie dans les transports. Ainsi, la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs (C.F.L.) signale dans ses rapports annuels : *"le trafic marchandises enregistra une baisse de 13,5 % en 1958 et de 7% en 1959, marquant ainsi un tassement du boom économique de l'après-guerre"* (5).

Mon père, Jean Van Bost, qui était à l'époque chef de la 1ère Circonscription du C.F.L. à Stanleyville et, à ce titre, membre de la Chambre de Commerce de Stanleyville et conseiller coopté de cette ville, a noté dans ses agendas (6) : *"Le 21 octobre 1958 : Le Dr Breslaw me signale que M. Lefranc prévoit la dépression jusqu'en 1960"*. Le Dr Breslaw était le médecin du C.F.L. à Stanleyville, Maurice Lefranc était le Président du Conseil d'Administration de la Cie des Grands Lacs. *"Le 30 octobre 1958 : Le nombre de faillites croît à Stanleyville et l'Otraco n'a pas*

grand-chose à faire. Ils vont passer à l'horaire en 7 jours (au lieu de 5) faute de cargo". "Le 4 décembre 1958 : l'Agence Maritime à Stan licencie trois Européens; Sabena à Stan licencie deux Européens". "Le 10 mars 1959 : M. Debroux me signale un Avis au personnel selon lequel, pour ne licencier personne, les congés sont allongés de 6 mois pendant lesquels le personnel reçoit 6.000 frs, 6.500 frs, 7.000 frs + allocations familiales".
M. Debroux, comptable à la direction du C.F.L. à Albertville, était de passage à Stanleyville.

C'est sur ce fond de dépression économique qu'eurent lieu les émeutes du 4 janvier 1959 à Léopoldville. D'ailleurs, pour certains observateurs, ces émeutes avaient plus un caractère social que politique. Fernand Demany, homme politique de gauche et écrivain belge, écrit (7) : *"Plus personne ne songe à nier aujourd'hui que les émeutes de Léopoldville doivent être avant tout attribuées à des causes sociales… La misère de Léopoldville est née du chômage ..."*

Mais, les incidents inopinés de Léopoldville furent immédiatement utilisés à des fins politiques : le peuple réclamait l'indépendance, comme le constatait aussi Demany : *"Il est incontestable que les masses, même primitives, du Congo Belge, ont hâte de secouer la tutelle du Blanc. Nous n'avons pas à examiner si elles ont ou non raison, si cette libération et cette indépendance sont ou non prématurées. Le fait est là. Ce peuple réclame l'indépendance"* (7).
Après ces émeutes, l'Association des Bakongo, l'Abako de Joseph Kasa-Vubu, fut dissoute et les chômeurs de Léopoldville furent renvoyés dans leurs villages. En réaction à ces mesures, l'Abako décréta la désobéissance civile dans le Bas-Congo où les autorités belges perdirent pied peu à peu. Le soulèvement de Léopoldville ne fit qu'aggraver la crise économique, les épargnants belges se détournant du Congo, comme le constatait *L'Essor du Congo* du 2 octobre 1959, sous le titre *Le baromètre est en baisse* : *"S'il est exact que la bourse des valeurs traduit, par la hausse et par la baisse, le climat et la température économiques d'un pays, il nous faut bien conclure que la situation n'est guère brillante à l'heure actuelle, au Congo. La Bourse de Bruxelles, on le constate depuis plusieurs mois, réagit quasiment dans son entièreté à tout mouvement de nature à compromettre la stabilité ou l'existence même des sociétés congolaises. L'épargnant moyen, qui forme la masse des actionnaires, n'ignore pas que l'avenir de la Belgique dépend de celui du Congo et des rapports qui s'établiront entre les deux pays lorsque le moment sera venu où les Congolais se dirigeront eux-mêmes. Si les Bourses de New-York, Londres, Paris et d'autres grandes places ont été réanimées assez sensiblement après une dépression mondiale généralisée qui commença à la mi-juin 1957, Bruxelles n'a pu en faire de même, alors que les liquidités existent dans le pays. Il faut en conclure que c'est la situation au Congo, et elle seule, qui paralyse la bourse, depuis les événements du 4 janvier 1959, la situation embrouillée du Bas-Congo et les prises de position trop extrémistes. Depuis le début de cette année, en effet, l'ensemble des valeurs congolaises cotées à la bourse de Bruxelles ont été dépréciées au-delà de toute prévision logique et la méfiance qui entoure ces valeurs s'accentue de jour en jour. Il n'est de secret pour personne que, seule, la situation politique au Congo influence l'attentisme auquel nous assistons actuellement. Le public belge restera méfiant tant que les positions ne seront pas précisées, tant que l'incertitude planera sur l'évolution du pays ou le respect des intérêts privés.*
La Bourse de Bruxelles, en ce qui concerne les valeurs congolaises, indique moins une dégradation des affaires du Congo qu'un climat ➜

En 58, apparaît la crise économique, le nombre de faillites augmente et, avec elles, les licenciements et le chômage…



4 janvier 1959. Emeutes à Léopoldville : la police face à la foule déchaînée.
(*Le Pari Congolais*, Ch. Dessart)

essentiellement psychologique de plus en plus détérioré.” (8).
Sur le plan politique, le 16 octobre 59, dans un message radiodiffusé, le Ministre du Congo, M. De Schrijver, présente un calendrier des étapes ultérieures de l'évolution politique du Congo et annonce la mise en place d'Institutions provinciales, de conseils de territoire, de commune et de ville, d'assemblées législatives et d'un gouvernement central congolais en 1960, ajoutant : *“L'évolution tant politique qu'économique ne peut se réaliser que dans le calme et l'ordre ... Le Congo aura encore besoin durant de longues années de la présence belge.”*(9)

Aucune date n'est avancée pour la proclamation de l'indépendance du Congo. Le 3 novembre 59, le Ministre du Congo, présentant à la Chambre le programme économique et financier du Gouvernement pour le Congo, fit une analyse de la crise économique et reconnut son lien avec la crise politique : “S'il est vrai que le nœud du problème congolais est surtout d'ordre politique, les aspects financiers et économiques ne peuvent être négligés. *C'est des problèmes financiers que je voudrais maintenant vous entretenir.*
1) Depuis la fin de la guerre jusqu'en 1957, le Congo a été largement self-supporting : les budgets ordinaires ont présenté régulièrement des excédents importants.
2) A partir de 1957, la détérioration de la conjoncture internationale et la baisse du prix des produits de base ont provoqué un revirement de l'évolution conjoncturelle. La diminution des recettes fiscales, constituées en partie par les droits de sortie, la diminution des recettes de change, par suite de la baisse de la valeur des exportations, amenèrent à la fois un déséquilibre budgétaire et un épuisement progressif des réserves de change. Au surplus, le déséquilibre budgétaire fut, à partir de 1957, accru par des augmentations considérables de dépenses dont le caractère était nettement structurel. Dès lors, en un relativement court délai, les importantes réserves budgétaires et réserves de change de la longue période de prospérité furent consommées. Une série de chiffres illustrera la mesure dans laquelle la situation s'est détériorée. Au budget ordinaire, les bonis antérieurs ont fait place à un déficit de 0,7 milliard en 1957 et de 2,5 milliards en 1958; pour 1959, le déficit prévu de 2,5 milliards sera probablement même plus élevé. Il passerait à ± 4 milliards en 1960 si des mesures, très dures, de redressement n'étaient prises.
3) A partir de 1959, les incidents de nature politique provoquèrent un arrêt - non généralisé cependant - des investissements dans le secteur privé ainsi que des transferts de trésorerie et d'épargne vers la Belgique.
Les mesures que la Belgique et le Congo prennent doivent assainir le climat politique. Si cet assainissement n'était pas réalisé au préalable, n'importe quel programme de redressement économique et financier du Congo resterait purement théorique.
Le Congo à lui seul ne saurait sortir de la crise actuelle. L'aide de la Belgique s'avère indispensable. Cette assistance se monterait pour le Congo, en 1960, à 2,5 milliards. Sans doute, il y a lieu de le répéter, l'efficacité de cette aide et de toutes les mesures de redressement est directement subordonnée à la solution du problème politique. Mais par contre, il est évident qu'une détérioration profonde de la situation financière, à défaut d'une aide suffisante, aggraverait nécessairement les difficultés politiques. Un cercle vicieux est ainsi formé qu'il importe de rompre.” (9)
Le 15 décembre 59, annonçant la tenue à Bruxelles, à la mi-janvier 60, de la conférence dite de la Table Ronde, le Ministre De Schrijver déclara entre autres : *“J'estime que, pour l'instant, il faut s'inspirer de deux principes : écourter la période de transition qui, par définition, est une période de malaise et éviter les recours trop nombreux au corps électoral, sous peine de provoquer sa désaffectation à l'endroit des élections… Pour ma part, je crois qu'il y a intérêt à écourter les opérations afin de ne pas prolonger la fièvre électorale. L'écourtement de cette période nous semble nécessaire aussi du point de vue économique. Tout ceci rentre dans le cadre de la politique d'indépendance. J'espère que cette conférence sera fructueuse. La Belgique voudra y collaborer de tout cœur. Elle prouvera définitivement aux populations du Congo qu'en 1960 l'indépendance sera une chose acquise.”* (9)
Finalement, la réponse du Gouvernement aux crises congolaises fut une solution à la belge. La Conférence de la Table Ronde, tenue avec beaucoup de tam-tam à Bruxelles du 20 janvier au 20 février 1960, donna satisfaction aux politiciens congolais en leur accordant une indépendance quasi immédiate, écourtant ainsi au maximum la période de transition, comme le souhaitait le Gouvernement belge. Les dés du “Pari Congolais” étaient jetés.
Une seconde conférence, dite de la Table Ronde économique, sociale et financière, dont on a très peu parlé à l'époque, se tint à Bruxelles du 26 avril au 16 mai. Cette conférence devait résoudre le problème du partage des avoirs et des dettes du Congo belge. Les résolutions de cette conférence donnèrent satisfaction aux milieux d'affaires belges, car elles leur donnaient



25 janvier 59, la Table Tonde inaugure ses travaux par un discours de M. Lilar, Vice-Président du Conseil des Ministres et Président de la Conférence.
(La Table Ronde Belgo-Congolaise, Inforcongo)

des garanties contre les nationalisations et se prononçaient pour le maintien de l'ordre, de la liberté de transferts financiers, de la stabilité du régime fiscal et pour l'établissement d'une zone monétaire belgo-congolaise.

En conclusion, quelques extraits de L'héritage des banoko : *"Si les Congolais étaient les grands vainqueurs de la Table Ronde politique, il semblerait par contre que les Belges avaient eu gain de cause à la Table Ronde économique, ainsi tout le monde y trouvait son compte, les Congolais gagnant l'indépendance politique, les Belges conservant provisoirement les rênes de l'économie. Provisoirement, car les mesures proposées par la conférence devaient être ratifiées par le gouvernement congolais après la passation du pouvoir. Mais les troubles consécutifs à l'indépendance et la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, décidée par le Congo, empêchèrent cette ratification. Le 30 juin 1960, le Congo accéda à l'indépendance dans une liesse générale. Hélas, les lampions de la fête n'étaient pas encore éteints que des troubles éclatèrent dans le pays. Le départ des Européens, les troubles politiques, la suite sans fin d'émeutes et de guerres tribales destructives avec leurs cortèges de pillages, de violence et de morts, ont laissé un pays complètement ruiné et désorganisé qui sombra bien vite dans le chaos. Le "Pari Congolais" était perdu.*

Le pays est complètement ruiné et désorganisé. Il sombre bien vite dans le chaos.

Quand on joue aux jeux de hasard, on risque de tout perdre. Au Congo, tout a été perdu, et les grands perdants ne sont pas ceux qui ont joué, mais le peuple congolais". (2)

Il est donc démontré qu'en 1958 le Congo subissait une crise économique qui fut aggravée par la crise politique en 1959. Ces deux crises étaient liées et formaient un cercle vicieux. Pour tenter d'enrayer la crise économique au plus vite et sauver ce qui pouvait l'être, le gouvernement belge choisit de rompre le cercle vicieux en accélérant le processus de décolonisation, ce qui devait à la fois résoudre la crise politique et rendre confiance aux milieux financiers.

On peut donc en conclure que la crise économique a effectivement influencé les responsables belges quant à la décision d'abandonner le Congo en 1960. ■

MM. Eyskens et Lumumba, signent l'acte consacrant l'Indépendance du Congo. (*Le Pari Congolais*, Ch. Dessart)





Le 10 juillet 1960, au poste frontière de Kasumbalesa, les Européens d'Elisabethville affluent pour se réfugier en Rhodésie. (*Le grand soir du camp Major Massart* , D. Despas, 1982)

Sources

(1) Aron, R., *Paix et Guerre entre les Nations*, Calman-Lévy, 1962
(2) Van Bost, P., *L'héritage des «banoko»*, édité par l'auteur, 2015
(3) Manlio, R., *Analyse d'une récession. Essai de diagnostic économique*, Revue économique, vol. 10, n° 2, 1959
(4) *Rapport annuel sur l'Administration de la Colonie du Congo Belge* présenté aux Chambres Législatives pour l'année 1958.
(5) Collectif, *Le Rail au Congo Belge*, tome 3, 1945-1960, Editions Masoin, 2008
(6) Van Bost, J., *Agendas personnels*, 1958, 1959
(7) Demany, F., - *S.O.S. Congo*, Editions Labor, 1959
(8) *L'Essor du Congo* du 2 octobre 1959, quotidien d'Elisabethville
(9) Les Dossiers du C.R.I.S.P - *Congo 1959*, Documents belges et africains, C.R.I.S.P. 1960